





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2019-292**

**Séance publique du**

**28 juin 2019**

**Présidence de Gérard BRAMOULLÉ  
Adjoint au Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20190628- lmc1156294-DE-1-1
Date de signature : 03/07/2019
Date de réception : mercredi 3 juillet 2019
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DES SECTEURS DU PATRIMOINE  
ET DES MUSEES**

Le 28 juin 2019 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 21/06/2019, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaele LENFANT, Madame Reine MERGER, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Monsieur Ravi ANDRE à Madame Reine MERGER, Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Gerard DELOCHE, Monsieur Sylvain DIJON à Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Gilles DONATINI à Madame Danièle BRUNET, Madame Michele EINAUDI à Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Alexandre GALLESSE à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Souad HAMMAL à Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Francis TAULAN, Madame Irène MALAUZAT à Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Stéphane PAOLI à Madame Sylvaine DI CARO, Madame Liliane PIERRON à Madame Catherine SILVESTRE, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Sophie JOISSAINS.

**Excusés sans pouvoir :**

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Brigitte DEVESA, Madame Coralie JAUSSAUD, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE.

Secrétaire : Jean Boulhol

Madame Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Culture Patrimoine Musées  
et Attractivité  
Direction Patrimoine

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 28 JUIN 2019

Nomenclature : 7.5  
Subventions

-----

**RAPPORTEUR** : Madame Maryse JOISSAINS MASINI

**Politique Publique : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE**

**OBJET** : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DES SECTEURS DU PATRIMOINE ET DES MUSEES- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La Ville d'Aix-en-Provence souhaite voir l'ensemble de son territoire irrigué par des manifestations de qualité en proposant aux associations partenaires de s'inscrire dans des actions et des programmations en direction des différents publics.

Comme vous le savez, les associations qui œuvrent dans les secteurs du patrimoine et des musées sont nombreuses et très actives dans notre ville.

Toutes concourent au développement des connaissances, à l'information, à la valorisation et à la protection du patrimoine auprès du plus grand nombre.

Plusieurs d'entre elles participent à l'animation des Journées Européennes du Patrimoine.

Les tableaux ci-annexés présentent les associations relevant du secteur du patrimoine (tableau 1) et du secteur des musées (tableaux 2 et 3).

Ces tableaux comportent des renseignements sur les associations à savoir : le type de la demande (F : fonctionnement de l'association / E : demande exceptionnelle pour la réalisation d'un projet spécifique / I : investissement), son objet, le montant des subventions de fonctionnement, exceptionnelles ou d'investissement accordées en 2017 et 2018 par la

délégation « Direction du Patrimoine » et le montant de la subvention proposée pour l'exercice 2019.

Sachant que ces attributions ont été validées le 29 mai 2019, je vous demande, Mes chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le versement de 14 800,00 € au titre des subventions de fonctionnement,

- **APPROUVER** le versement de 2 500,00 € au titre des subventions exceptionnelles,

- **DIRE** que les dépenses correspondantes seront imputées au budget de la Ville, exercice 2019, Direction du Patrimoine :

un montant de 8 800,00 € sur la ligne budgétaire 2051/322-6574-923,

un montant de 6 000,00 € sur la ligne budgétaire 1670/322-6574-923,

un montant de 2 500,00 € sur la ligne budgétaire 8067/322-6748-923,

lesquelles lignes budgétaires présentent les disponibilités suffisantes.

DL.2019-292 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DES SECTEURS DU PATRIMOINE ET DES MUSEES-

Présents et représentés	: 49
Présents	: 35
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 49
Pour	: 49
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Gérard BRAMOULLÉ, Adjoint au Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,  
Reine Merger



---

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

Subventions aux associations du secteur du patrimoine

N° TIERS	ASSOCIATION	TYPE	OBJET de l'attribution	Montant attribué (en €) Année 2017	Montant attribué (en €) Année 2018	Subvention proposée (en €) Année 2019
----------	-------------	------	------------------------	------------------------------------	------------------------------------	---------------------------------------

Tableau 1

9363	Association pour la Restauration et la Sauvegarde du Patrimoine du Pays d'Aix (ARPA)	F	Restaurer des éléments anciens de petit patrimoine (statues, oratoires, portes anciennes, ...)	7 000,00 (F)	6 000,00 (F) 3 000,00 (E)	6 000,00
11504	Les amis de Sainte Victoire	F	Restaurer et entretenir le prieuré	2 000,00 (F)	1 450,00 (F) 10 000,00 (I)	1 800,00
68987	Images et Recherches	F	Participer aux Journées Européennes du Patrimoine avec une animation « nos terres nourricières » : exposition, projection et one-man show sur les mondes agricoles en pays d'Aix	0,00	1 000,00 (F)	1 000,00
Total en Euros sur imputation budgétaire n°322-6574-923/ 2051 « Patrimoine »						8 800,00

Subventions aux associations du secteur des musées

N° TIERS	ASSOCIATION	TYPE	OBJET de l'attribution	Montant attribué (en €) Année 2017	Montant attribué (en €) Année 2018	Subvention proposée (en €) Année 2019
----------	-------------	------	------------------------	------------------------------------	------------------------------------	---------------------------------------

Tableau 2

61938	Musées Méditerranée (ex-Association générale des conservateurs des collections publiques de France-PACA)	F	Valoriser les collections en direction des publics	1 000,00 (F)	1 000,00 (F)	1 000,00
20645	Les amis du Musée Granet et de l'œuvre de Cézanne	F	Participer à la vie du musée Granet, animations culturelles	4 000,00 (F)	4 000,00 (F)	4 000,00
46779	Association Généalogique des Bouches du Rhône	F	Participer aux frais de location des locaux de l'antenne d'Aix	0,00	0,00	1 000,00
Total en Euros sur imputation budgétaire n° 322-6574-923/1670 « Musées »						6 000,00

Tableau 3

88347	HEXALAB	E	Vidéo mapping façade Pavillon de Vendôme – Nuit Européenne des Musées le 19 mai 2019	2 500,00 (E)	2 500,00 (E)	2 500,00
Total en Euros sur imputation budgétaire n° 322-6748-923/8067 « subventions exceptionnelles – Musées »						2 500,00